

6^{ème} Comité stratégique transfrontalier sur l'observation

Le 18 septembre 2018

à Paris, au commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)

Compte-rendu et relevé de décision



Liste des participants :

Brigitte BACCAÏNI, CGET (France)
Samuel BALMAND, INSEE Grand Est
Rebekka BENESCH, Ambassade de Suisse à Paris
Christina BEZES-FELDMEYER, CGET
Maria Jose BURDALO, Ministerio de Hacienda y Funcion Publica (Espagne)
Olivier DENERT, MOT
Claire DUVERNET, Federal Office for Building and Regional Planning (BBR) (Allemagne)
Katharina ERDMENGER, Ministère de l'Intérieur, de la Construction et de la Patrie (Allemagne)
Ricardo FERREIRA, Commission Européenne
Jean-Luc FRES, CGET (France)
Francesco GIUSTINO, Présidence du Conseil des Ministres (Italie)
Thierry HENGEN, Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire (Luxembourg)
Karine HUREL, FNAU (France)
Jean PEYRONY, MOT
Cristina RODRIGUEZ GALAN, Ambassade de la Principauté d'Andorre
Volker SCHMIDT-SEIWERT, Federal Office for Building and Regional Planning (BBR) (Allemagne)
Nathalie VERSCHELDE, Commission Européenne
Gilles TOUTIN, CGET (France)
Françoise VERMEERSCH, Région Flamande (Belgique)

Ordre du jour :

1. L'étude DG REGIO « Border Region Data Collection »
Nathalie Verschelde, Samuel Balmand
2. Le point sur l'observation statistique des régions frontalières de l'Allemagne
Katharina Erdmenger (BMVI), Volker Schmidt-Seiwert (BBSR), Claire Duvernet (BBSR)
3. La dimension transfrontalière dans les travaux de l'Observatoire des territoires
Gilles Toutin (CGET), Brigitte Baccaïni (CGET)
4. Quel avenir pour le Comité stratégique transfrontalier (CST) et le Groupe technique transfrontalier (GTT) dans le nouveau contexte européen ?

Discussion

Relevé de décisions :

1/ Produire une publication commune France / Allemagne (avec extension à d'autres pays) qui explique la démarche du CST et dresse un bilan et des perspectives. Elle contiendra :

- Une partie décrivant le contexte de l'observation des espaces transfrontaliers en Europe (y compris projet allemand MORO).
- L'initiative du CST, son bilan depuis 2012, sa feuille de route.
- Les perspectives de travaux à venir.

Message : il faut associer l'univers des aménageurs et des statisticiens à toute démarche d'observation transfrontalière.

Calendrier :

- Version rédigée pour fin novembre
- Sortie prévue dans la suite du traité de l'Élysée.

2/ le CST pourrait se réunir en février 2019. Avec pour ordre jour de définir un programme de travail sur 1 an à partir des perspectives évoquées dans la publication commune, et présenter les moyens que chacun pourrait produire pour le mener à bien.

3/ L'un des sujets pourrait être de capitaliser sur les initiatives allemande et française de recenser et de travailler sur les observatoires régionaux et locaux sur les frontières. Ce travail pourrait déboucher sur la publication d'une typologie de ces observatoires et de futurs échanges de bonnes pratiques en matière d'observation et d'analyse des espaces transfrontaliers, et éventuellement sur la mise en place de projets pilotes pour améliorer l'observation transfrontalière.

Autres points :

Le support de diffusion est toujours pour le moment hébergé sur le site de la MOT.

Compte-rendu des échanges :

Accueil

Brigitte Baccaini ouvre la réunion en présentant ses objectifs et l'ordre du jour. Pendant la matinée, trois projets d'observation seront présentés : l'étude « Border Region Data Collection » de DG Regio, le projet allemand MORO, et les travaux de l'Observatoire des territoires du CGET. L'après-midi sera consacré à la formulation des futurs objectifs du CST.

1. L'étude DG REGIO « Border Region Data Collection » *Nathalie Vershelde (DG REGIO), Samuel Balmand (INSEE)*

Nathalie Vershelde :

En 2015, le programme Interreg a fêté ses 25 ans. Malgré de nombreux projets transfrontaliers mis en place avec succès, des problèmes spécifiques à la frontière

subsistent. A l'occasion de cet anniversaire, une initiative intitulée Cross Border Review a été lancée. Une consultation publique sur internet a été organisée dans le cadre de cette initiative, permettant aux citoyens des régions transfrontalières de s'exprimer sur des obstacles qu'ils doivent affronter.

L'initiative Cross Border Review s'est achevée par la publication d'une communication de la Commission européenne, « Stimuler la croissance et la cohésion dans les régions frontalières de l'Union européenne », le 20 septembre 2017.

Bien que la programmation Interreg ait permis d'atteindre des résultats significatifs, il est nécessaire de voir au-delà de ce programme, en intégrant plus d'acteurs locaux et en regroupant leurs forces dans le domaine de la coopération transfrontalière.

La communication de la Commission a pris 10 mesures pour renforcer la coopération transfrontalière. La 10^e mesure, intitulée « Démontrer l'interaction transfrontalière pour éclairer la prise de décision », souligne l'importance de l'observation territoriale. A l'heure actuelle, nous avons toujours relativement peu de données sur certains flux, les données sectorielles ne sont pas suffisantes. Les données doivent être recueillies d'une manière systématique, continue, et sur le plus de frontières possible.

Samuel Balmand :

Le projet « Border Region Data Collection », financé par la DG REGIO et lancé l'année dernière, a réuni 8 instituts statistiques de 8 pays européens (France, Allemagne, Belgique, Italie, Danemark, Pays-Bas, Pologne et Slovénie). Ces instituts ont collaboré sur la collecte de données dans des espaces transfrontaliers, avec pour objet d'améliorer la méthodologie de collecte à cette échelle.

Le projet s'est déroulé sur un an et s'est concentré sur les données relatives à l'emploi transfrontalier et au chômage. Il a exploité les données recueillies, d'une part, dans l'enquête emploi européenne, à l'échelle des unités territoriales NUTS3 (ce qui correspond, en France, aux départements), et d'autre part, à partir des sources administratives nationales.

8 pays ont participé au recueil des données plus générales, seulement deux pays ont travaillé sur les données plus spécifiques liées à l'usage des téléphones mobiles – Belgique et Pays-Bas (à cause des contraintes de temps et de la complexité de données).

Le projet, lancé à l'été 2017, a eu son démarrage effectif en septembre 2017. Le rapport final sera terminé courant septembre 2018.

L'enquête emploi s'avère inexploitable à l'échelle NUTS3 dans les grands pays comme la France ou l'Allemagne (problème de représentativité de l'échantillon). S'agissant des données administratives, les données des différents pays ont été recueillies avec une méthodologie homogène. Il s'est avéré compliqué d'avoir des données sur les travailleurs sortants d'un pays – ainsi, l'étude a été limitée aux

travailleurs transfrontaliers entrants, et uniquement aux salariés. Dans le cas des salariés, les données ont pu être recueillies grâce aux données sociales, assurance maladie etc., qui sont collectées directement auprès des entreprises.

Volker Schmidt-Seiwert :

En Allemagne, les habitants sont enregistrés sur leur lieu de résidence ainsi que sur leur lieu de travail, ce qui devrait permettre d'avoir les données sur les travailleurs transfrontaliers sortants du pays.

Olivier Denert (MOT):

Il est important de prendre en considération la grande divergence qui peut exister entre les données administratives et les données statistiques, ce qui a pu être observé dans le cas des travailleurs à Monaco.

Dans certains pays, il n'est pas autorisé de recueillir les données sur les nationalités des travailleurs et résidents dans le pays. Ceci est différent au Luxembourg.

Thierry Hengen (Luxembourg):

Le Luxembourg est confronté au problème du nombre croissant des travailleurs atypiques. Le marché de logement luxembourgeois, avec les prix très élevés, est de moins en moins accessible aux habitants du pays. Les habitants sont ainsi forcés de déménager à l'étranger, ce qui représente un grand problème pour le pays.

Olivier Denert :

Les Luxembourgeois qui s'installent de plus en plus du côté allemand créent des communautés locales, ils essaient de retrouver leur vie « d'avant », la façon de vivre luxembourgeoise authentique. Ce n'est pas le cas dans d'autres territoires transfrontaliers, le Pays de Gex attire par exemple de nombreux travailleurs internationaux, le profil des communautés locales est donc plus diversifié.

Katharina Erdmenger :

Les dynamiques dans les régions transfrontalières évoluent. A la frontière germano-polonaise, de plus en plus de Polonais viennent vivre du côté allemand car les prix du foncier y sont moins chers que dans certains territoires polonais.

Samuel Balmand :

Bien que le projet Border Region Data Collection ait travaillé avec les données au niveau des unités territoriales NUT S3, dans le domaine transfrontalier, on se base souvent sur les données plus fines (données sur les territoires plus petits).

Katharina Erdmenger :

Les données des opérateurs mobiles permettant d'observer les flux de personnes sont maintenant utilisées pour la planification urbaine en Allemagne.

Samuel Balmand :

Le problème des données des opérateurs mobiles est qu'il est impossible de savoir pourquoi les personnes traversent les frontières et quel est leur profil.

Nathalie Vershelde :

A la frontière entre la Lettonie et l'Estonie, les données des opérateurs mobiles ont permis d'aménager une route transfrontalière qui était beaucoup plus fréquentée que prévu.

Samuel Balmand :

Pour le moment, seul l'institut néerlandais dispose de toutes les données. Il importe que les autres instituts puissent en disposer également.

Ricardo Ferreira (DG REGIO):

Est-ce qu'il serait possible d'avoir les données complètes sur tous les pays de l'UE ?

Samuel Balmand:

Pour la suite, ce serait certainement envisageable ; néanmoins, la faisabilité est incertaine.

2. Le point sur l'observation statistique des régions frontalières de l'Allemagne

Katharina Erdmenger (BMVI, Allemagne), Volker Schmidt-Seiwert (BBSR, Allemagne), Claire Duvernet (BBSR, Allemagne)

Katharina Erdmenger :

MORO est un programme de projets pilotes de l'aménagement du territoire. Ce programme a été lancé au niveau fédéral, sachant que l'aménagement fait partie des compétences des Länder en Allemagne.

Le BBSR (*Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung*, Institut fédéral de la recherche sur le bâtiment, la ville et le développement urbain) a une obligation légale de faire de l'observation à l'échelle nationale mais aussi dans les zones transfrontalières. "L'Allemagne n'est pas une île."

Volker Schmidt-Seiwert :

Pour le projet MORO sur l'observation transfrontalière, 6 territoires ont été sélectionnés, dont uniquement une région à la frontière Est de l'Allemagne (à la frontière germano-polonaise). Il était en général compliqué d'inclure les régions frontalières à l'Est dans le projet MORO à cause du manque du personnel local.

Claire Duvernet :

Les résultats du projet MORO sont à télécharger sur le site du BBSR.

Différentes cartes montrent les résultats. La carte montrant les flux de travailleurs transfrontaliers entrants en Allemagne est basée sur les données de sécurité sociale. La carte suivante représente l'évolution de la population allemande par rapport à la population des pays voisins. Alors que la population allemande est vieillissante (notamment dans l'Est de l'Allemagne), les populations en République tchèque et au Luxembourg ont un profil beaucoup plus jeune.

Les limites de la disponibilité des données sont importantes – manque de données au niveau des NUTS3, manque de données sur les travailleurs transfrontaliers au niveau européen.

La pertinence de la comparaison peut être problématique, étant donné que les unités territoriales NUTS3 en Allemagne sont plus petites que les NUTS3 en France.

La phase 2 du projet MORO qui vient de démarrer a pour objectif d'harmoniser les données allemandes avec celles des pays voisins, de constituer un point de contact national (le BBSR), et de mettre en réseau les acteurs, sur le modèle de la MOT.

Le BBSR travaille également sur des activités parallèles. Les Données Open Street Map permettent de faire l'observation des flux transfrontaliers en se basant sur des péages routiers (concernant néanmoins uniquement les camions). Une carte des hôpitaux dans les espaces transfrontaliers démontre le potentiel de ces hôpitaux d'attirer les patients de l'autre côté de la frontière.

Katharina Erdmenger :

Après avoir recueilli les données, il est nécessaire de s'en servir pour mener des actions conjointes à l'échelle transfrontalière.

Tout le monde a les mêmes questions, il faut constituer un réseau de l'observation transfrontalière en Europe.

3. La dimension transfrontalière dans les travaux de l'Observatoire des territoires

Gilles Toutin (CGET), Brigitte Baccaïni (CGET)

Brigitte Baccaïni :

L'Observatoire des Territoires a actuellement 15 ans. Il a progressivement investi l'enjeu des espaces transfrontaliers.

Au sein de l'INSEE, un Pôle Transfrontalier a été créé à la direction régionale Grand Est, avec une compétence sur l'ensemble des frontières.

La création de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires est prévue pour 2019 ; elle sera un « opérateur d'opérateurs » (intégrant CGET, ANRU, ANAH,...), afin de dynamiser la réponse aux besoins des territoires. La fonction d'observation nationale perdurera.

L'Observatoire des Territoires souhaite animer le réseau des observatoires nationaux et locaux (agences d'urbanisme etc.).

Gilles Toutin :

Le nouveau site de l'Observatoire permettra de diffuser des informations sur les flux transfrontaliers et les méthodes. La fiche emploi transfrontalier sera actualisée.

Par rapport aux perspectives futures, l'Observatoire envisage de continuer de travailler sur les marchés d'emploi locaux, en coopération avec UMS-Riate, ainsi que sur le foncier et les services transfrontaliers.

Il est primordial de coordonner les différentes initiatives et actions françaises avec celles des pays voisins, comme par exemple avec le projet MORO en Allemagne.

Jean Peyrony (MOT) :

Où en sont les autres Etats avec des initiatives similaires ?

Francesco Giustino :

L'ISTAT, l'Institut national de statistique italien, est impliqué dans le projet BRDC. Lui-même travaille à la Présidence du Conseil. Il confirme l'intérêt de l'Italie à participer à la démarche du CST. Les frontières maritimes doivent également être prises en compte.

Rebekka Benesch (Ambassade de Suisse à Paris) :

Elle confirme l'intérêt de la Confédération suisse.

Cristina Rodriguez Galan (Ambassadeure d'Andorre à Paris) :

L'Andorre, dans la perspective d'un accord d'association avec l'UE, vient de créer un institut statistique. L'Andorre est adhérente à la MOT, et compte sur elle pour l'assister dans la coopération transfrontalière. L'observation est un préalable, par exemple en matière de santé ou pour la gestion des catastrophes. Dans les Pyrénées, l'Andorre est souvent la mieux placée pour agir en matière d'urgence (pour rapidement sauver des vies), mais les problématiques légales dans ce domaine d'intervention subsistent.

Jean Peyrony :

Il rappelle le projet b-solutions, financé par la DG REGIO sur ce sujet, porté par la CTP.

Françoise Vermeersch (Flandre) :

La Flandre a réalisé une étude avec les Pays-Bas sur les enjeux du métabolisme (circuits courts transfrontaliers) mais les données en matière d'eau, d'énergie manquent.

Jean Peyrony :

La question de gouvernance est importante. A la frontière franco-belge, les GECT sont très actifs (West-Vlaanderen/Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale, Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai) mais une stratégie et un pilotage communs pour l'ensemble de la frontière franco-belge manque.

Olivier Denert :

Les activités transfrontalières se concentrent dans la zone de Dunkerque et de Lille mais elles manquent sur le reste du linéaire frontalier. Travailler à l'échelle des GECT n'est pas suffisant.

Françoise Vermeersch :

Il est problématique de trouver des acteurs adaptés et appropriés de part et d'autre de la frontière, vu que la Belgique a une organisation territoriale différente de la France.

Maria José Burdalo (Espagne) :

Il est important de connaître les enjeux transfrontaliers avant de financer des projets. L'institut national des statistiques d'Espagne devrait coopérer avec les autres instituts sur les questions de coopération transfrontalière ; un contact sera communiqué à cet effet. A la frontière portugalo-espagnole, plusieurs projets d'observation ont déjà été organisés.

Thierry Hengen :

Sur ces questions, le Luxembourg travaille à plusieurs échelles (bilatéral, Grande Région, Benelux, Europe). Les synergies sont à trouver entre les différentes initiatives et structures, telles que la MOT, le CGET et l'UMS-Riate en France et le BBSR (MORO) en Allemagne ; le Luxembourg est prêt à coopérer avec ces initiatives et à jouer un rôle de facilitateur.

4. Quel avenir pour le CST et le GTT dans le nouveau contexte européen ? (après-midi)

Discussion

Brigitte Baccaïni :

Les problématiques varient selon les frontières respectives. Parmi les thématiques prioritaires : le travail transfrontalier évidemment ; le foncier et l'immobilier. L'Observatoire des Territoires du CGET a élaboré une fiche sur la problématique du logement.

Thierry Hengen :

En France, la région Grand Est met en place actuellement une nouvelle plateforme sur le foncier et l'habitat, en travaillant également sur les espaces transfrontaliers, dans le cadre de l'élaboration du SRADDET (schéma régional d'aménagement).

Jean Peyrony :

De toute façon, il est important que le CST poursuive son activité pour approfondir l'observation territoriale transfrontalière aux frontières françaises, de même que le projet MORO aux frontières allemandes. La question est : faut-il également travailler à une échelle plus large, notamment européenne ?

Katharina Erdmenger :

Les différents pays doivent réunir leurs efforts pour faire l'observation transfrontalière ensemble, dans le but de mettre en place des projets concrets.

A la frontière germano-polonaise, une stratégie transfrontalière a été développée sans qu'il y ait suffisamment d'observation au préalable, il est important de commencer par l'observation avant de lancer de nouveaux projets.

La thématique de l'accès aux services est importante. Il y aura un volet transfrontalier dans le futur traité franco-allemand de l'Elysée, la coopération inclura l'observation.

La France se décentralise et renforce le rôle des régions, alors que l'observation en Allemagne fait l'objet de nouvelles initiatives au niveau fédéral (comme le projet MORO). Les 2 pays se rapprochent donc.

Elle propose une publication commune franco-allemande sur l'observation transfrontalière, à partir des bonnes pratiques existantes aux niveaux national et régional.

Nathalie Vershelde :

Cette convergence de l'Allemagne et de la France prouve l'importance de la gouvernance multi-niveaux.

Olivier Denert :

Il faut réitérer les objectifs de l'observation, comme lors du colloque de Nancy : repartir des besoins locaux et des obstacles à la coopération, afin d'interpeller les politiques nationales. A la frontière franco-espagnole, l'observation n'est pas suffisante pour que des politiques publiques appropriées puissent être mises en place.

Au niveau européen, il importe de maintenir un pilotage politique des questions d'observation par les ministères en charge de la cohésion territoriale, par exemple dans le cadre du groupe existant pour le projet de règlement sur le mécanisme transfrontalier (ECBM), pour encadrer les travaux statistiques.

Katharina Erdmenger :

Il sera possible d'obtenir un mandat des Directeurs Généraux en charge de la cohésion territoriale sur cette question de l'observation ; les différentes initiatives doivent être coordonnées.

Thierry Hengen :

Il est d'accord pour faire le lien avec le groupe ECBM qui fonctionne bien. Il faut voir ses attentes.

Outre la coordination des différents groupes, il est nécessaire de faire remonter les besoins et les problèmes des territoires transfrontaliers au niveau européen. Il approuve le projet de publication commune.

Plusieurs initiatives similaires doivent trouver des chemins communs.

Le nouveau projet MORO propose de créer un projet commun sur l'observation entre la Grande Région, le Rhin Supérieur et la Région du lac de Constance, via les 3 Länder concernés.

Olivier Denert :

Les observatoires ne vont pas suffisamment loin dans leur travail. Il faut les mettre en réseau, et les qualifier grâce à des travaux comme ceux de l'UMS-Riate. Le site web de la MOT contribue à cette mise en réseau.

Nathalie Vershelde :

Le CST doit continuer. Au niveau européen, un groupe dédié spécifiquement à l'observation pourrait donner plus de visibilité à ce domaine. Ce groupe devrait néanmoins regrouper les différents acteurs avec des compétences suffisantes et devrait avoir une dimension politique.

Pour pouvoir avancer, il est important d'élaborer une feuille de route et de fixer des objectifs précis à moyen terme. Le Joint Research Centre et Eurostat ont également un rôle important à jouer.

Le rapport de l'étude menée par les différents instituts statistiques pour la DG REGIO sera bientôt publié. Le fait nouveau est que la Commission mobilise les Etats et les régions sur ce sujet. Une démarche commune franco-allemande serait l'occasion de prendre les rennes, de formuler une feuille de route et d'entraîner les pays voisins. La DG REGIO ne souhaite pas prendre le leadership mais peut aider.

Il ne faut pas que le groupe des 8 instituts statistiques se dissolve. Il faut également impliquer Eurostat, le JRC, ESPON. Les thématiques prioritaires sont : emploi, foncier, santé et services.

Jean Peyrony :

Il demande comment la DG REGIO voit la suite de l'étude BRDC.

Nathalie Vershelde :

La DG REGIO va examiner ses résultats. A priori, il n'y aura pas immédiatement de 2^e phase. Mais Eurostat est susceptible d'évoluer sur le Labour Force Survey.

Claire Duvernet :

Il faut élaborer une feuille de route, préciser les thèmes - tels que l'emploi, le foncier ou la santé, et décider si chaque thématique sera traitée par un groupe différent, dans quel ordre ces thématiques seront traitées et comment la coordination des différents acteurs d'observation va s'articuler.

Olivier Denert :

Il est primordial d'assurer un pilotage politique par le CST des instituts statistiques. Ceux-ci doivent continuer à travailler ensemble dans un cadre fixé par les responsables des politiques d'aménagement.

Katharina Erdmenger :

Dans un 1^{er} temps, il faut faire un état des lieux, fixer les objectifs, les thématiques, les partenaires potentiels. Dans un 2^e temps, il faut dialoguer avec les instituts statistiques.

Jean Peyrony :

La feuille de route peut déboucher sur des sous-groupes travaillant sur certaines thématiques.

Nathalie Vershelde :

Interreg pourra contribuer au financement le cas échéant. Pour l'après 2020, la Commission a proposé que 15 % du FEDER finance la gouvernance, ce qui comprend l'observation.

Les données recueillies par l'observation doivent servir à faire un meilleur diagnostic du territoire. Le groupe CST pourrait avoir le rôle de coordinateur des différents projets d'observation.

Katharina Erdmenger :

Il est souhaitable de produire un document suite à cette réunion pour pouvoir poursuivre des efforts d'observation d'une manière coordonnée.

Samuel Balmand :

Il soulève la question du financement. Les Etats et la DG REGIO doivent être des catalyseurs, l'INSEE Nancy s'associera au projet MORO.

Cristina Rodriguez Galan :

Elle fera le lien avec la région Occitanie.

Nathalie Vershelde :

Les initiatives bottom-up jouent un rôle important, les directions locales des instituts statistiques et les organismes transfrontaliers doivent être impliqués.

Gilles Toutin :

La publication envisagée va faire le bilan des travaux effectués (CST, MORO...) et proposer une feuille de route – comment lier cette publication avec le nouveau Traité de l’Elysée ?

Jean Peyrony :

La coopération transfrontalière franco-allemande sera l’une des priorités du nouveau Traité de l’Elysée. Ce Traité sera signé en janvier 2019 ; un plan d’actions sera élaboré en parallèle, il pourra comprendre une dimension observation.

Nathalie Vershelde :

La France et l’Allemagne peuvent donner l’impulsion, afin que les initiatives d’observation soient étendues sur le territoire européen plus large.

Néanmoins, les pratiques des instituts statistiques au niveau européen sont assez différentes.